



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

JUIN 1982

CAMP ART-ETE

Dernier rappel pour le camp Art-Eté 1982. Je vous rappelle que les buts premiers de ces stages sont de sensibiliser les enfants au domaine des arts, de leur donner l'opportunité de créer et de leur faire vivre une expérience dans un cadre champêtre. L'horaire des journées sera adapté aux besoins de l'enfant. Les moniteurs au nombre de 6 animeront les ateliers de danse, d'art dramatique, de musique et de plein-air. Une fête faite par les enfants, pour les adultes viendra clore le camp. Donc pour ceux qui désire encore inscrire leurs enfants au camp, il vous suffit d'envoyer son nom, son âge, sa date de naissance et le \$10.00 de frais d'inscription à l'adresse suivante:

Mme Madeleine T. Cloutier
221, Royale
Sainte-Pétronille
Ile d'Orléans
GOA 4C0
828-9651

Il est à noter qu'il ne reste que quelques places pour la session du 12 au 30 juillet, le mois d'août étant déjà complet. Les 3 semaines du camp seront payable le 1^{er} jour de la session. Le prix demandé est de \$20.00/semaine par enfant de Sainte-Pétronille et de \$25.00/semaine par enfant pour ceux de l'extérieur de la paroisse.

REMERCIEMENTS

La municipalité de Sainte-Pétronille tient à remercier le Ministère des Loisirs Chasse et Pêche pour la subvention de \$1520.00, ainsi que la Caisse Populaire de St-Pierre pour leur don de \$100.00 qui aidera le comité des Fêtes de la Saint-Jean à vous faire passer une très belle journée le 24 juin prochain.

De gros merci à M. Louis Duclos pour la subvention de \$4380.00 accordée au Camp Art-Eté qui permettra d'offrir aux enfants un programme intéressant et de bons moniteurs à un coût avantageux pour tous. Grâce à cette subvention, nous avons pu engager 3 étudiants.

UN HOMME D'ENTRETIEN

Suite à l'ouverture d'un poste pour l'entretien et la surveillance du Centre Communautaire et après avoir rencontré plusieurs candidats, la municipalité est heureuse de vous annoncer que son choix s'est arrêté sur Monsieur Jean Petit qui verra à ce que tout ce qui touche le Centre reste propre et en bon état.

CLÉ DES CHANTS

Félicitations à tous les enfants de la Clé des Chants et à leur directrice musicale Mme Christine Laflèche pour le magnifique concert qu'ils ont donné dimanche le 13 juin à la Polyvalente Ulric Huot. Tout au long de l'année ils ont créé ensemble les paroles et les musiques de ce spectacle haut en son et en couleur. Encore une fois BRAVO à Mme Laflèche et à nos enfants. Continuer à nous faire entendre des chants plein d'amour, de poésie, de tendresse et de joie, c'est très rafraîchissant et ça nous remplit d'espérance.

PISCINES

Nouvelle politique pour le remplissage des piscines. Les taux sont d'un minimum de \$75.00 et de \$8.00 de l'heure par homme.

"J'AI LA TÊTE EN FLEUR"

Cette année encore, un comité spécial a été formé pour vous préparer une journée divertissante à l'occasion de la Saint-Jean le 24 juin. Voici un aperçu des diverses activités qui se dérouleront tout au long de la journée et qui ont pour but de satisfaire tous les groupes d'âge.

- 12.30 Ouverture du salon des artisans amateurs, démonstration de la transformation des textiles et démonstration de tissage.
- 12.45 Messe solennelle en plein-air si la température le permet. Si il pleut, elle aura lieu à l'église. Nous aurons la participation de M. Guy Lavoie, ténor, et de M. Luc Beauchemin, violoniste, ainsi que M. Claude Lemieux au piano.
- 14.00 Bénédiction du terrain de balle-molle par le Père Charles Morin-Fournier.
- 14.15 Plantation d'un arbre sur le terrain de la mairie par notre maire Bernard Dagenais.
- 14.30 Concert offert par les enfants de la Clé des Chants.
- 15.00 Partie de balle-molle(entre les équipes inter-municipales de Sainte - Pétronille et de Saint-Jean) ceci sous toutes réserves.
- 15.00 à 15.30 Simultanément à la partie de balle-molle, Steff le magicien (Carol Lajoie) viendra émerveiller nos enfants.
- 16.00 à 17.00 Un spectacle des Marionnettes du Bout du Monde sera donné par M. Louis Bergeron que les enfants de l'élémentaire ont déjà rencontré et beaucoup apprécié.

17.00 à 20.00 Souper dans l'herbe. A cette occasion nous lançons les "Olympiades de la tarte". Plusieurs personnes se sont déjà offertes pour la fabrication d'une tarte (peu importe la sorte) qui sera jugée sur son apparence. S'il y a encore quelques personnes qui voudraient nous faire le plaisir de se joindre à nous, veuillez communiquer avec Nicole Gingras 828-2321. Le jury se compose de 6 personnes dont voici les noms: Mme Jos Noel, Mme Paul Laflamme, Mme Claudette Vézina, M. Pierre Paradis M. Georges-Henri Guillot, M. Paul Verret. Tout le monde apporte son souper sauf le dessert, où nous dégusterons les tartes de nos experts (tes). Tout au long du repas, il y aura de la musique et des chanteurs dont les folkloristes Cloutier et Huel, de même que Jacques Cantin guitariste, Paule Laperrière à la flûte traversière, Raynald Vézina chanteur ainsi que plusieurs autres.

20.00 Grand spectacle à l'église offert par le chœur "La Turlutte". Venez tous entendre et voir ce nouveau tour de chants. Les choristes vous en mettront plein la vue et les oreilles. A l'intermission, M. Daniel Guillot présentera les diapositives des Fêtes de la Saint-Jean de l'année passée.

20.00 Pour ceux qui ont des fourmis dans les jambes, il y aura une veillée-rock sur les terrains de la municipalité de 20.00 heures à 01.30 heure. La musique québécoise et disco sera assuré par M. Jean Pelletier.

22.00 Traditionnel feu de la Saint-Jean sur les terrains de la mairie qui sera allumé cette année par Monsieur et Madame Joseph Grégoire doyens de notre municipalité.

Les jeunes qui le désirent pourront porter un déguisement et décorer leurs bicyclettes en se basant sur le thème de la journée "J'ai la Tête en Fleur". De plus, des clowns ou amuseurs publics amuseront les enfants durant la journée. Les fromages distribués sont une gracieuseté de M. Jacques Gosselin des Produits Alimentaires Anco.

Bienvenue à tous et chacun.

RAMONAGE

Le conseil municipal a adopté un règlement obligeant chaque propriétaire à faire ramoner à ses propres frais les cheminées de tout bâtiment comportant un chauffage au bois. (poêle à bois, foyer, etc.) au moins une fois entre le 1^{er} juillet et le 30 novembre de chaque année. Dans le but de vous faire économiser, nous avons demandé à certains entrepreneurs de nous soumettre leur prix et c'est la firme Entretien Rodaric Enr. de l'Ange-Gardien qui nous a soumis les plus bas, soit:

Résidence un étage sans foyer: 9.50

Résidence un étage avec foyer: 12.50

Résidence deux étages sans foyer:14.50

Résidence deux étages avec foyer:19.50

Un de leurs représentants passera dans chaque maison de la municipalité et vous pourrez requérir leurs services si vous le désirez. Si vous avez déjà fait ramoner la cheminée de votre maison, vous n'aurez qu'à produire une preuve du ramonage ou si la cheminée de votre maison n'a pas besoin d'être ramonée, le représentant nous transmettra son rapport en conséquence.

Si vous désirez faire ramoner la cheminée de votre maison par un autre entrepreneur, il faudra faire parvenir au secrétaire de la municipalité, avant le 30 novembre prochain, une preuve écrite que vous vous êtes conformé au règlement.

Il est important que la municipalité puisse contrôler le ramonage des cheminées car c'est la cause de beaucoup de feu.

Nous vous remercions de la bonne collaboration que vous nous apporterez pour voir à la bonne marche du ramonage des cheminées pour diminuer le nombre des incendies.

Voici l'adresse de la firme en question: Entretien Rodaric Enr.

6305 Ave Royale

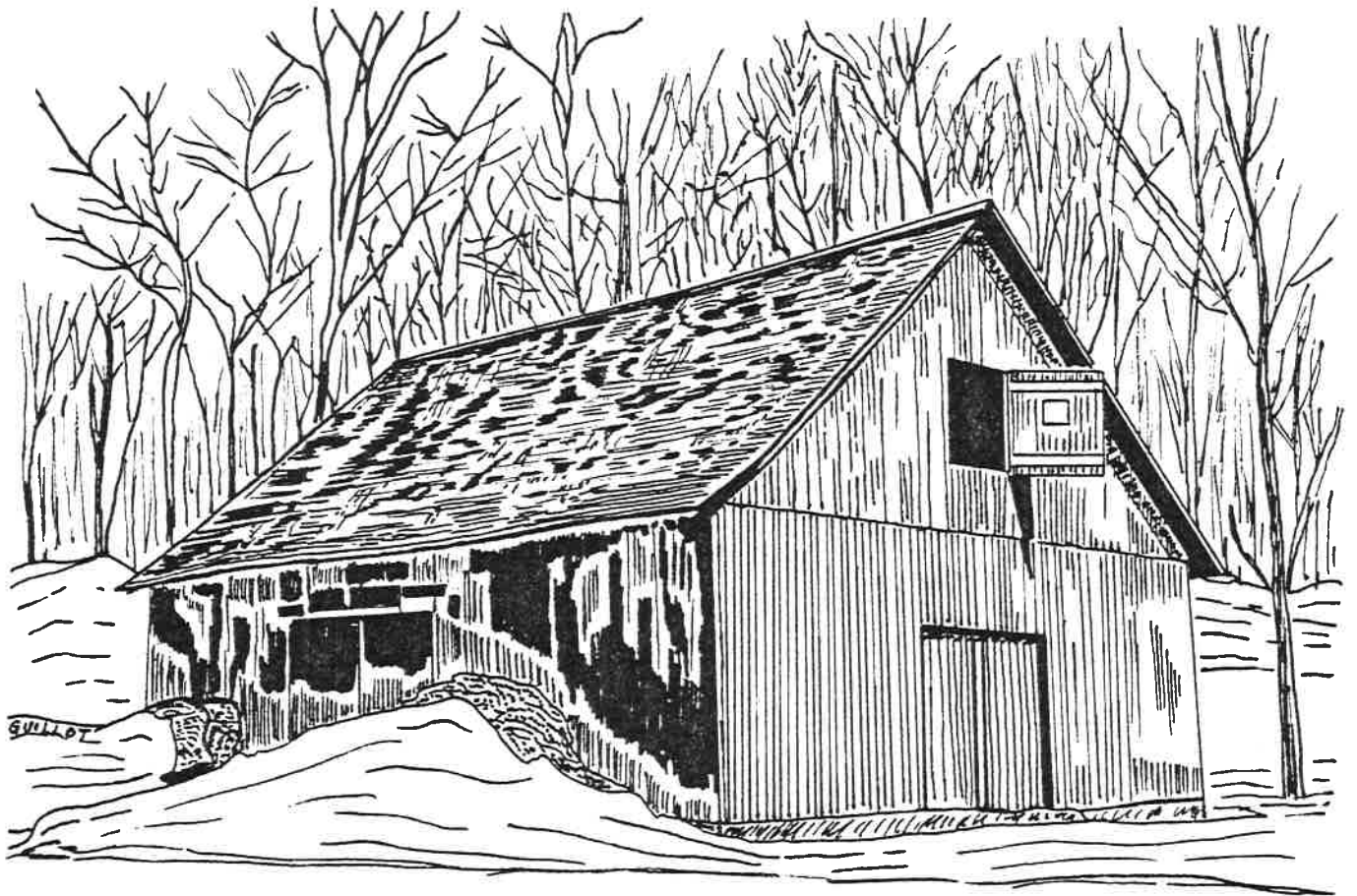
L'Ange Gardien

GOA 2K0

tel: 822-2656

843-4596

Un coin de notre Île



"LA GLACIÈRE"

Sainte-Pétronille, Î.O.

Ce bâtiment datant d'une centaine d'années, situé à l'arrière du 148 chemin du Bout de l'Île, est l'unique glacière commerciale de l'Île d'Orléans. Celle-ci servait à entreposer les blocs de glace que l'on retirait du fleuve Saint-Laurent vis-à-vis la rue Horatio-Walker. La coupe de ces blocs de glace commençait au milieu du mois de février pour se terminer vers le 19 mars suivant, et ceux-ci étaient entreposés dans cette glacière et conservés dans le bran de scie.

Dès les débuts du mois de mai, l'on découpait ces blocs de glace en morceaux de 12 pouces de largeur par 15 pouces de longueur et de 12 pouces de hauteur pour être ensuite livrés à la population de Sainte-Pétronille et ce, jusqu'à l'automne venu.

La livraison se faisait une fois par jour. Le vendredi et le samedi, il y avait deux livraisons à cause de la fin de semaine. Les dernières livraisons de glace se sont terminées en 1955 et à cette époque le morceau de glace se vendait 0,35 \$ pièce.

Nazaire Chatigny, employé de la famille Blais, a livré la glace pendant environ quarante ans dans la paroisse.

À l'intérieur de la maison, la glace était conservée dans une glacière, meuble à deux compartiments. La glace était placée dans la partie du haut prévue à cette fin. La glacière était le meuble par excellence pour conserver les aliments à l'intérieur des maisons. Le seul désavantage était que la glace en fondant se retrouvait dans un récipient placé en dessous de celle-ci et qu'il ne fallait surtout pas oublier de vider une fois par jour. D'aucun, pour s'éviter cette corvée quotidienne, perçait un trou dans le plancher de la cave et ainsi l'eau se trouvait-elle à tomber au sous-sol.

Avant le règne de l'électricité et des premiers coffres-glacières plus communément appelés réfrigérateurs, il fallait faire sa provision de glace à même le fleuve.

Daniel B. Guillot

